

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT

Vu le procès-verbal de l'examen du BACCALAURÉAT GÉNÉRAL établi par le président de jury ;

Le diplôme du BACCALAURÉAT

Spécialités :

Section européenne

est délivré au titre de la session 2024

à M. né (e) le

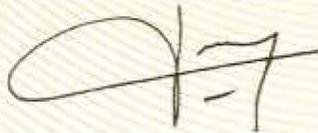
confère le grade de bachelier,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

REMISE DES DIPLOMES
JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
AU SELF DU
LYCEE GUSTAVE EIFFEL
A PARTIR DE 18h20

Fait à ARCUEIL, le 17 juillet 2024

Pour expédition conforme
Le directeur du Service interacadémique
des examens et concours



F. MULLER

Le recteur de l'Académie de VERSAILLES



E. CHAMPION

Signature du titulaire :



N°